

RACE D'HÉRENS Interview

«Le maintien du cheptel actuel est un objectif prioritaire de la fédération»

Entretien avec FABIEN SAUTHIER, élu président de la Fédération nationale d'élevage de la race d'Hérens la week-end dernier.

L'assemblée générale de la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens (FSEH) devait se tenir le premier week-end de mars. Au vu des conditions sanitaires, elle n'a pas pu être organisée en présentiel. C'est donc par un vote par correspondance que le comité a été renouvelé. Trois nouveaux membres ont fait leur entrée: Rémo Tscherry pour le Haut-Valais et la Suisse alémanique, Sylvain Gay-des-Combes pour les districts de Saint-Maurice et Monthey et la Suisse romande ainsi que Fabien Sauthier pour le district d'Entremont. Les mandats d'Eric Fournier pour les districts de Conthey/Sion et Hérens rive droite, ainsi que de Nicolas Dayer pour le district de Sierre et le Val d'Hérens ont été renouvelés. Eric Fournier assurera la vice-présidence.

Quelles ont été vos motivations pour vous présenter à la tête de la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens (FSEH)?

J'apprécie le monde agricole qui fait partie de mon environnement depuis mon enfance. Il y a quelques années j'ai dû renoncer à regret, pour des raisons de santé, à la présidence de l'association de promotion de l'agriculture du Grand Entremont, qui porte le projet de développement régional local. Au début 2021, j'ai eu l'opportunité de réorganiser mes différentes fonctions avec la possibilité de m'engager à nouveau pour une cause agricole. Je fais partie des amoureux de la race d'Hérens et quand les syndicats de ma région m'ont proposé de remplacer Benoit Bergerand au comité de la FSEH,

j'y ai vu une belle opportunité de m'engager. Je suis prêt à m'investir pour améliorer la communication entre le comité et la base, et à mettre en place une stratégie à long terme pour la sauvegarde de notre noble race d'Hérens. Pour atteindre ces objectifs, nous devons unir nos forces.

A ce stade, quels sont les objectifs que vous souhaitez poursuivre lors de votre mandat?

Le maintien du cheptel actuel est un objectif prioritaire. Pour ce faire, il me semble important de mettre un accent sur le E qui figure dans le sigle de la fédération qui se rapporte à l'élevage de la race. Je souhaite également accentuer la communication directe avec les éleveurs. Il me semble important qu'ils soient très régulièrement informés des actions menées par le comité dans le cadre de la fédération et qu'ils puissent être entendus. Au niveau structurel, les syndicats régionaux comportent des effectifs très inégaux. La fusion de certains syndicats me semble adéquate.

Même si la situation actuelle n'est guère favorable, comment envisagez-vous l'avenir des combats de reines?

Plusieurs scénarios ont été envisagés. Si une ouverture limitée pour la tenue de manifestations est possible pour ce printemps, nous pourrions mettre en place des combats à huis clos qui seraient filmés par la télévision régionale. Si la situation s'améliore d'ici à l'automne, 2 à 3 combats régionaux pourraient prendre place durant cette période. A voir également si une partie des manifestations prévues pour le 100^e anniversaire pourraient être organisées dans le cadre du combat du Comptoir de Martigny. Il y a un besoin pour une nouvelle arène dans le Valais central pour remplacer celle d'Aproz. Il serait idéal de pou-



Fabien Sauthier (à droite) en compagnie de son neveu. SP

voir partager les fonctions liées à ce nouveau site avec d'autres activités afin de réduire les coûts. Une réflexion devra également être menée sur l'envergure de la finale nationale. L'organisation reste très lourde pour les syndicats qui souhaitent s'engager dans cette aventure qui nécessite énormément de bénévoles. Nous pourrions envisager de réduire un peu la voilure ou encore de nous appuyer sur des structures touristiques locales pour nous aider. Tout cela reste à approfondir.

Les directives édictées par le Canton dans

le cadre du soutien aux races autochtones, à la suite du travail commencé par la task force Hérens, sont-elles en adéquation avec les attentes de la Fédération?

Il s'agit d'une marque d'intérêt supplémentaire pour notre race. Nous sommes reconnaissants envers l'Etat pour l'aide déjà apportée par le Service cantonal de l'agriculture à notre fédération avec notamment la mise à disposition du poste de gérant qui nous garantit le suivi des mesures. La directive permet notamment l'octroi de soutiens supplémentaires pour encourager

Dates clés

1962 Naissance à Vollèges, son père est horloger mais la famille possède également une exploitation agricole. Adolescent, il est très impliqué dans cette exploitation où à l'âge de 15 ans, il seconde son père victime d'un accident cardiaque. Fabien se forme comme menuisier.

1984 Réorientation professionnelle et engagement dans le domaine de la sécurité pour le département militaire à Saint-Maurice.

1997 Le frère de Fabien, Pierre-Joseph agriculteur à temps plein de 43 ans, disparaît à la suite d'une crise cardiaque. Fabien s'engage durant plusieurs années pour assurer l'intérim et assume la gestion de l'exploitation agricole qui comprend près de 50 Hérens en parallèle de son activité professionnelle. Son neveu Sébastien reprend l'exploitation une fois sa formation achevée.

2008 Elu conseiller municipal à Vollèges. Il y restera 3 périodes de quatre ans dont deux comme vice-président de la commune.

2011 Reprise du Café du Levron qu'il tiendra avec son épouse durant cinq ans.

2021 Conseiller communal de la nouvelle commune de val de Bagnes. Président de la Fédération nationale d'élevage de la race d'Hérens. Il assume également la présidence de la Banque Raiffeisen d'Entremont.

la production de viande et de lait d'Hérens. L'Hérens suscite beaucoup de passions mais son élevage comporte également quelques difficultés, il est important de pouvoir aider financièrement les éleveurs. En ce qui concerne la viande, le développement de circuits courts est très positif. Nous pouvons obtenir de bons rendements mais pour cela il faut mettre en place des circuits de commercialisation optimaux sur toute la chaîne afin d'obtenir une belle qualité.

Près de 10% des éleveurs d'Hérens sont domiciliés hors du Valais, envisagez-vous des mesures particulières en ce qui les concerne?

Je suis ouvert à une meilleure collaboration avec les éleveurs hors canton. Les discussions concernant la tenue de matchs qualificatifs hors canton ou organisé en Valais par ces éleveurs seront remises sur la table. Il sera aussi important, pour le maintien de la race, de continuer la collaboration avec les éleveurs situés autour du Mont-Blanc tout en gardant sa propre culture pour la tenue des combats de reines.

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GABBUD-QUARROZ

Vers une valorisation des races autochtones

Une nouvelle directive sur la politique cantonale de soutien aux races autochtones (DRA) est entrée en vigueur la semaine dernière. Elle illustre la volonté du Canton du Valais de sauvegarder et de promouvoir les races autochtones d'origine valaisanne sur son territoire. Il en découle une vingtaine de mesures qui conduisent à des aides supplémentaires pour les éleveurs prêts à s'engager dans des actions d'amélioration des cheptels ou de valorisation économique de produits. Un budget annuel de 250 000 francs pourra être alloué pour ces mesures.

Neuf races reconnues

«La diminution des effectifs des races autochtones a déclenché, dès l'été 2019, une réflexion qui a conduit à la constitution d'une task force formée des représentants des différentes fédérations et appuyés par le Service de l'agri-

culture», indique Jean-Jacques Zufferey, le chef de l'Office de l'économie animale. Durant plus d'un an, plusieurs groupes thématiques ont planché sur différents sujets liés à la race d'Hérens: politique agricole, zootechnie, production, événementiel, liens avec le tourisme, synergies internationales, etc. Le fruit de leur réflexion a permis l'élaboration de la nouvelle directive qui sera complétée bientôt par des propositions spécifiques aux petits ruminants.

Cette directive s'applique pour les neuf races autochtones reconnues d'origine valaisanne, soit la vache d'Hérens, la vache de race Evolénarde, les moutons Nez noirs, Roux du Valais ainsi que le mouton Saas, les chèvres à Col Noir, à Col Fauve, à Col Gris ou encore celles du Simplon. Elle permettra l'octroi, par exemple, de contributions supplémentaires pour la participation à des marchés

concours ou des expositions. Des aides complémentaires seront également disponibles pour les bêtes qui seront écoulées dans le cadre de marchés de boucherie ou par le biais d'une filière de viande valaisanne organisée et reconnue. Un nouveau soutien sera partagé entre les différentes organisations d'élevage de petits ruminants autochtones en fonction du nombre d'animaux avec notamment l'objectif de consolider ces structures.

Aide à la construction

La directive contient également des mesures spécifiques à la race d'Hérens. Des primes seront versées pour les meilleurs sujets ayant participé aux épreuves DLC (performance morphologique) ou liées à la valeur d'élevage. Il sera aussi possible d'obtenir une contribution de 10 centimes par kilo de lait pour des produits élaborés avec du

lait 100% Hérens. Belle cerise sur le gâteau, une aide substantielle pourra être accordée pour les constructions rurales destinées à la détention de races autochtones. Cette aide pourra se monter jusqu'à 6000 francs par UGB, part communale incluse. En contrepartie l'éleveur s'engagera à participer à un programme d'amélioration zootechnique qui visera à amener une plus-value économique. «Nous avons déjà 5 ou 6 projets en attente pour cette mesure», relève Jean-Jacques Zufferey. Il ajoute que cette directive est susceptible d'évoluer dans le temps en relation avec les besoins des éleveurs des races autochtones relayés par leur organisation d'élevage.

Une étude préliminaire pour un PDR spécifique aux races autochtones valaisannes vient également de débiter.



La directive s'applique pour les neuf races autochtones reconnues d'origine valaisanne. JEAN-JACQUES ZUFFEREY

PUBLICITÉ

Très recherché: Natura-Veal

PRIX ATTRACTIFS
CHF 15.50 / kg PM (T3)
PRIX ACTUEL DU MARCHÉ



Infos
www.vachemere.ch | 056 462 33 55

BG